

La Liaison Verte

Découverte de l'Yerres et du Réveillon

www.siarv.fr

17, rue Gustave-Eiffel, 91230 Montgeron
Téléphone : 01 69 83 72 00 - Télécopie : 01 69 40 09 29



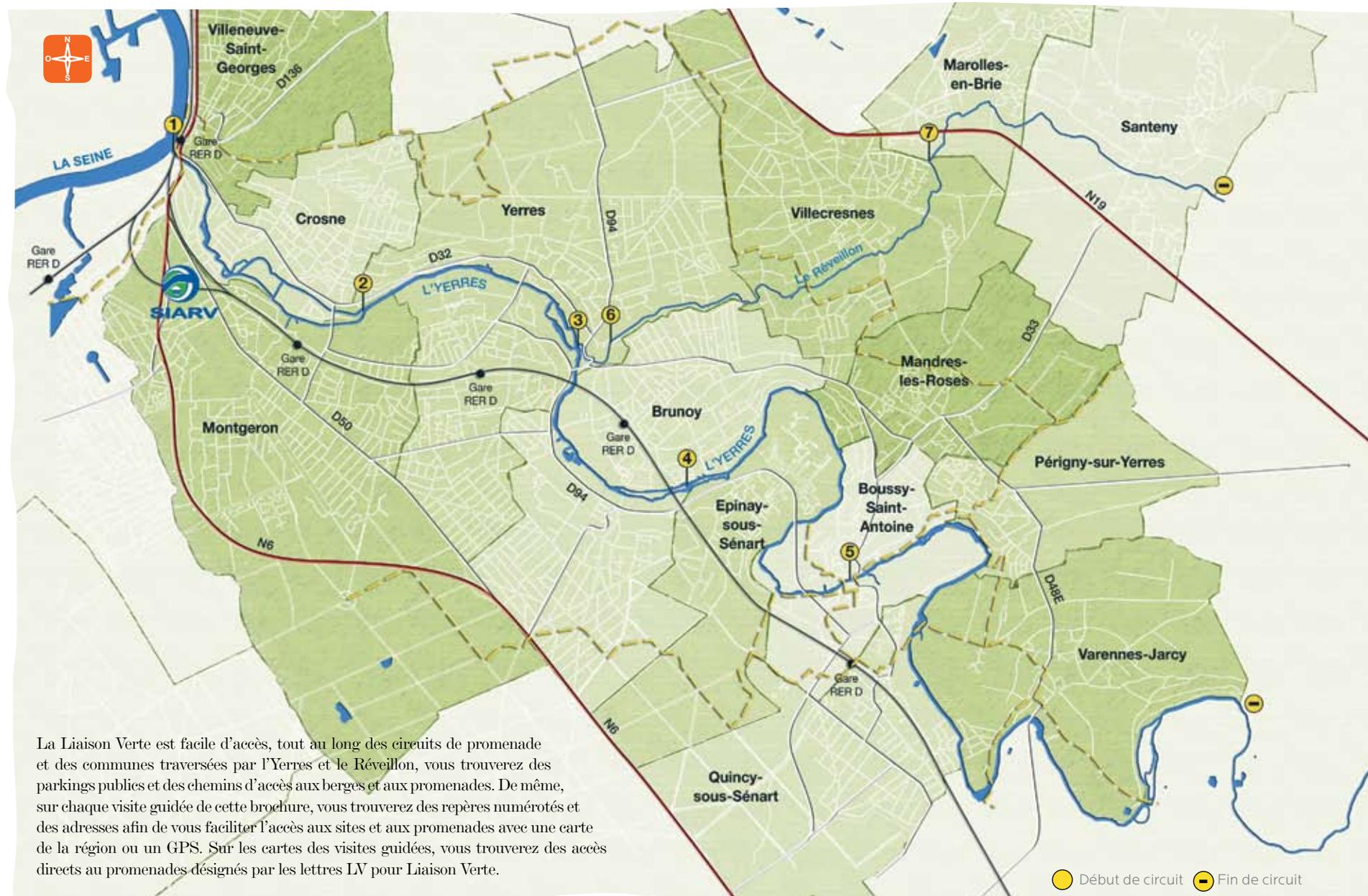
SIARV

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement
de la Région de Villeneuve-Saint-Georges

38 km de nature en Essonne et Val-de-Marne



Carte de l'Yerres et du Réveillon



La Liaison Verte est facile d'accès, tout au long des circuits de promenade et des communes traversées par l'Yerres et le Réveillon, vous trouverez des parkings publics et des chemins d'accès aux berges et aux promenades. De même, sur chaque visite guidée de cette brochure, vous trouverez des repères numérotés et des adresses afin de vous faciliter l'accès aux sites et aux promenades avec une carte de la région ou un GPS. Sur les cartes des visites guidées, vous trouverez des accès directs aux promenades désignés par les lettres LV pour Liaison Verte.

La Liaison Verte : un projet pour tous



Alain Chambard
Président du SIARV

Le SIARV réalise la Liaison Verte des berges de l'Yerres et du Réveillon pour vous.

Ainsi, grâce à de gros investissements, c'est une promenade de 38 kilomètres qui voit le jour afin de permettre, à celles et ceux qui le souhaitent, de redécouvrir nos vallées et d'évoluer dans un cadre environnemental de qualité.

Tout a été fait pour rendre ses droits à la nature lors de chaque opération d'aménagement. Tout a été fait pour vous procurer des espaces de promenade et de détente agréables, au cœur même d'une vallée urbanisée, à quelques kilomètres seulement de la capitale.

Notre collectivité a beaucoup investi pour supprimer une à une les sources de pollution de l'eau de notre rivière. Elle a également atteint ses objectifs afin de réguler au mieux les flots parfois tumultueux de notre joli cours d'eau, permettant ainsi de réduire les risques d'inondation des habitations riveraines.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires pour profiter pleinement de votre promenade sur les berges de l'Yerres et du Réveillon.

Vous y trouverez également une foule de renseignements sur la faune et la flore des milieux que vous traversez, sur l'histoire de certains des bâtiments et ouvrages que vous apercevez depuis le cheminement ou qui sont à proximité.

De même, chaque carte vous indiquera les itinéraires possibles sur la Liaison Verte avec les passerelles, les aires de pêche, les sites aménagés, les barrages.

Soyez assurés que le SIARV aura à cœur de poursuivre ses efforts pour aménager, chaque fois que cela sera possible, les parcours qui ne le sont pas encore, afin de vous faire bientôt profiter de l'ensemble de nos belles vallées.

Bonne promenade à toutes et à tous !

Alain CHAMBARDE
Président du SIARV

Sommaire

Carte de la région et des circuits	2
La Liaison Verte, un projet pour tous	3
Objectif de la Liaison Verte	5
L'histoire de l'Yerres et du Réveillon	6
Un patrimoine préservé	8
La faune de l'Yerres et du Réveillon	10
Le paradis des pêcheurs	12
La flore de l'Yerres et du Réveillon	14
Les visites guidées	16 à 29
L'action du SIARV sur l'environnement	30

Bienvenue sur la Liaison Verte

Ruban épousant les berges de la vallée de l'Yerres et du Réveillon sur 38 km, la Liaison Verte vous ouvre ses méandres pour une découverte placée sous le signe de la nature et de la culture. Ce chemin d'Ile-de-France présente à la fois un site naturel préservé et des trésors archéologiques et architecturaux. Dans ce paradis végétal, cohabitent une faune et une flore caractéristiques du milieu humide, tandis que les rives de l'Yerres et du Réveillon regorgent d'ouvrages étroitement liés à l'eau : moulins, lavoirs, ponts, passerelles...

Fruit du travail du SIARV depuis des décennies, la Liaison Verte offre un espace de randonnée et de loisirs mis en valeur pour le plaisir de tous. Réhabilitation d'une vallée trop longtemps oubliée ou à la merci de l'urbanisation, nettoyage du site, réfection ou création de ponts et de passerelles, rénovation des ouvrages d'art, restauration du patrimoine architectural... L'ensemble des actions menées par le SIARV contribue à faire de la Liaison Verte un espace de vie tant pour le résident que pour le visiteur de passage. Que ce tracé, témoin émouvant du temps passé, puisse vous apporter une parenthèse de bien-être !

Pour faciliter votre balade dans la vallée, l'Yerres et le Réveillon sont présentés dans ces pages en sept tronçons assortis de cartes. Ils couvrent chacun une distance de 2 à 7,5 km. Ce découpage met en valeur, pour chaque portion de la Liaison Verte, les sites incontournables qui se prêtent à la découverte. Barrages, ponts et passerelles, aires de pêche pour personnes à mobilité réduite, aires de pique-nique, gares... Les logos placés directement sur les cartes vous aideront à vous orienter. ■

L'histoire de l'Yerres et du Réveillon

Axe historique, l'Yerres a servi de fil conducteur à la voie romaine qui menait jadis de Paris à Sens. Si la vigne a déserté le paysage et que forêts et prairies ont reculé devant l'urbanisation croissante, les berges de l'Yerres et du Réveillon ont retrouvé leurs lettres de noblesse grâce à l'action du SIARV. Des chemins de promenade restituent au site son caractère naturel.

La formation géologique

Façonné par des épisodes géologiques successifs qui ont modelé le plateau de la Brie, le sous-sol du bassin de l'Yerres se compose de formation de calcaire, d'argile, de limon et de meulière. L'érosion et l'hydrographie ont par la suite contribué à donner à la vallée son relief actuel.

Des barrages régulateurs

L'Yerres connaît des variations de débit importantes qu'il a fallu maîtriser par une politique active de prévention. Suite à la grande crue de 1978, qui a entraîné d'importantes inondations dans la vallée, huit ouvrages régulateurs, d'abord manuels et à présent téléopérés, ont vu le jour sur le territoire. Cette démarche s'est accompagnée en 2002 de la création d'un service d'alerte de crue (Siryac) destiné aux riverains (voir page 30).

L'Yerres, côté ville et campagne

Long de 97 km, l'Yerres est un affluent de la rive droite de la Seine. La rivière est l'épine dorsale d'une vallée qui traverse trois départements : la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-de-Marne. L'Yerres prend sa source à 115 m d'altitude, à Courbon, en Seine-et-Marne, près de l'étang de Guerlande. Après avoir arrosé les villages de Soignolles-en-Brie et de Brie-Comte-Robert, elle gagne le département de l'Essonne. Le cours d'eau traverse ensuite les sites remarquables des huit communes Essonniennes, avant de se jeter dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne. Alimentée par des sources et les nombreux rus qui jaillissent sur les coteaux, l'Yerres est en partie souterraine sur son cours supérieur. Selon la nature du terrain, l'eau se joue des méandres de la rivière, disparaissant par endroits pour rejaillir plus loin. Sur son parcours sinueux, la rivière franchit quelques communes rurales, suivies, dans la partie aval de son cours, de zones fortement urbanisées, ce qui nécessite un contrôle permanent de la qualité de ses eaux.

Le Réveillon, son affluent principal

Avec 127 communes, le bassin versant de l'Yerres couvre une surface de près de 1 020 km². Le Réveillon constitue l'un des principaux affluents de l'Yerres sur la rive droite, qui reçoit également le Bréon, la Marsange, la Barbançonne et la Rigaude. La rive gauche, pour sa part, est alimentée par le Beuvron, la Visandre, l'Yvron, l'Avon, le Gord, Le Fossé Daniel et l'Oly. D'une longueur de 20 km, le Réveillon a un bassin versant de 97 km² qui irrigue la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et l'Essonne.

Une zone protégée

En décembre 2006, la vallée de l'Yerres et ses abords – de Varennes-Jarey à Villeneuve-Saint-Georges – ont été classés en « loi paysage 1930 », plus haute protection du patrimoine naturel. Depuis de longues années, le SIARV assure, dans son rôle d'entretien et d'aménagement d'une partie du bassin versant, la protection du site et de son écosystème. La Liaison Verte des bords de l'Yerres et du Réveillon réhabilite des chemins de promenade et crée de nouveaux itinéraires, de même que des pistes cyclables, offrant au visiteur et au randonneur un patrimoine naturel et culturel préservé. Point d'orgue de ce travail de fond, le réaménagement du parc des Deux-Rivières, inauguré en mai 2007, redonne son cadre naturel à cet espace d'un hectare et demi situé à la confluence de l'Yerres et du Réveillon.



Un patrimoine préservé

Monuments mégalithiques, passerelles, ponts, lavoirs, moulins... le patrimoine archéologique et architectural du Val d'Yerres s'observe au fil d'un parcours de 38 km.



C'est une vallée fort ancienne que celle de l'Yerres.

La présence humaine remonte au néolithique, soit 3 000 ans av. J.-C. En témoignent les nombreux alignements de menhirs présents sur le site, dont certains ont malheureusement cédé au



poinds des années en sombrant dans l'Yerres. Les abords des rivières ont depuis toujours attiré l'homme, qui y voyait un formidable moyen d'acheminer des marchandises, de s'alimenter, de se pourvoir en eau pour les besoins quotidiens, de développer des industries, voire de se protéger. Cette source de vie a recueilli au fil des siècles les témoignages des premières civilisations et raconte aujourd'hui l'histoire de celles et de ceux qui vivaient sur ses rives.

En haut : Le moulin de Sentlis

En bas : Une habitation sur les bords de l'Yerres.

Les lavoirs ou le patrimoine du quotidien

Jadis, les lavandières venaient rincer leur linge dans les eaux claires de l'Yerres et le faisaient sécher sur ses rives. Les discussions allaient bon train alors que le linge dégorgeait sa mousse savonneuse. Au milieu du XIXe siècle, les communes se dotèrent d'un lavoir municipal, généralement aménagé à proximité d'un pont ou d'une passerelle. C'est afin de préserver cette mémoire que le SIARV a restauré les lavoirs d'Yerres, d'Épinay sous Sénart et de Varennes-Jarey. Ces lieux clos retracent en effet tout le patrimoine du quotidien.



Photos anciennes de barrage et de moulin



Église Saint-Médard Brunoy

Aménagée sur le site d'une chapelle mérovingienne, l'église Saint-Médard fut bâtie au XII^e siècle puis remaniée au XVI^e siècle. Classée monument historique, elle est remarquable par ses boiseries de style baroque, ses guirlandes sculptées et son chœur à ogives du XIII^e siècle.

< Église Saint-Médard



© Fondation Dubuffet, Paris

Fondation Dubuffet Péréigny-sur-Yerres

Cette fondation, créée en 1974 par Jean Dubuffet (1901-1985), présente un panorama du travail de l'artiste grand promoteur de l'art brut : peintures, sculptures, maquettes d'architecture, costumes...

< Closerie et Villa Falbala

Les moulins, témoins du passé

De la même façon, les moulins évoquent le passé industriel de la rivière, lorsque le meunier transformait le blé en farine ou extrayait de l'huile de noix. La révolution industrielle transforma cet usage alimentaire et bientôt les vieux moulins à eau furent abandonnés au profit de machines modernes. Rivière à moulins, l'Yerres comptait pas moins de 22 ouvrages. Aujourd'hui, nombre d'entre eux se rappellent à notre mémoire en offrant aux regards les façades coquettes des demeures privées qu'elles sont devenues.



Le garage à bateaux collectif de Péréigny-sur-Yerres

Gués, ponts et passerelles

Si la trace des gués s'est aujourd'hui effacée, les ponts traditionnels étaient en moellons et les passerelles au tablier de bois déroulaient leur solide armature de fer forgé. Beaucoup de ces ouvrages ont été rénovés par le SIARV, souvent à l'identique comme à Épinay sous Sénart, Boussy Saint Antoine ou Yerres. D'autres ont été créés afin de relier les nouveaux cheminements piétonniers, contribuant ainsi à la mise en valeur du paysage.



L'Île de Brunoy

La douceur de vivre

Si l'Yerres ne constituait pas à proprement parler une voie navigable, ses eaux calmes attirèrent au début du XX^e siècle nombre de promeneurs, qui venaient y canoter ou y pêcher à l'ombre du couvert des grands aulnes. Simple abri au bord de la rivière ou construction plus élaborée, les garages à bateau, dont certains sont encore présents, évoquent ces heures paisibles. Ce cadre champêtre séduisit des peintres comme *Gustave Caillebotte qui, avec Péréissoires (1877) ou Canotiers ramant sur l'Yerres (1879)*, puisa dans les paysages de la vallée les thèmes chers à son inspiration.



Passerelle métallique de Péréigny-sur-Yerres

L'Association des amis des moulins d'Ile-de-France



Robert Haligon

Créée en 1995, l'Association des amis des moulins d'Ile-de-France s'est

donnée pour mission de sauvegarder le patrimoine des moulins de la région. Pour Robert Haligon, son vice-président, la vallée de l'Yerres revêt une importance particulière : « Jadis, ses rives abritaient des moulins tous les 1,5 km. Les paysans installés en bordure de plateau de Brie apportaient leurs céréales directement aux meuniers.

Dès 1850, avec la révolution industrielle, on s'en servit pour tisser, forger, tanner, polir, découper et, bien sûr, produire de l'électricité. Si plus un seul moulin à eau n'est en activité aujourd'hui sur l'Yerres, il reste cet émouvant témoignage du passé, que le promeneur pourra découvrir librement. »

Association des amis des moulins d'Ile-de-France, tél. 01 60 80 93 60 et 01 45 98 84 85, <http://moulinidf.free.fr>

La faune

La vallée de l'Yerres héberge une faune diversifiée : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes, mollusques, libellules... Cette présence animale, repérable tant à la vue qu'à l'ouïe, fournit au promeneur une belle initiation à l'écologie.

Le martin-pêcheur *Alcedo atthis*

C'est en effectuant un prodigieux piqué dans l'eau que le martin-pêcheur d'Europe saisit ses proies, généralement de petits poissons, pour les dévorer ensuite du haut de son perchoir. Sa rapidité n'a d'égal que sa beauté tant il resplendit avec son ventre orange, sa gorge blanche et son plumage turquoise scintillant dans la lumière. D'avril à juin, le martin-pêcheur niche dans un terrier creusé dans la berge de la rivière à un mètre au-dessus de l'eau, qu'il tapisse d'arêtes de poissons. Cet oiseau peut vivre jusqu'à 15 ans.



Le héron cendré *Ardea cinerea*

Campé sur ses longues pattes, le héron cendré, tout de gris vêtu, se repère à sa petite tête blanche striée de noir et à son long bec jaune épousant la forme d'un poignard. Si la vallée ne constitue pas un site de nidification, elle offre en revanche un formidable garde-manger à cette espèce protégée : excellent dans l'art de la pêche, le héron cendré reste à l'affût sur les rives de la rivière, cheminant lentement à la recherche de ses proies et capturant habilement poissons, amphibiens, invertébrés ou petits rongeurs.



Le ragondin *Myocastor coypus*

Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été introduit en Europe pour sa fourrure, proche par son aspect de celle du vison. Ce rongeur aquatique a rapidement colonisé les zones humides, au point de causer parfois d'importants dégâts du fait des terriers qu'il creuse dans les berges. Sa prolifération entraîne la destruction de celles-ci et induit un déséquilibre néfaste à la survie d'autres espèces. Il est ainsi classé dans la catégorie des nuisibles, étant aussi vecteur de certaines maladies. Il est donc recommandé de ne pas le nourrir. De couleur foncée, le ragondin mesure de 40 à 60 cm de long, queue non comprise. Il se caractérise par son corps trapu, sa fourrure foncée et ses quatre incisives orange. Actif de nuit comme de jour, ce bon nageur se nourrit essentiellement de végétaux et de racines, voire de céréales provenant de champs cultivés.



L'aeschne bleue *Aeshna cyanea*

De la famille des libellules, l'aeschne bleue est une espèce relativement commune aux abords des cours d'eau, pour peu qu'ils soient ensoleillés. Farouche, elle peut néanmoins être observée de juin à octobre dans la vallée, notamment entre Varennes-Jarcy et Villeneuve-Saint-Georges. Cet insecte de 5 à 7 cm de long se repère à son thorax rayé de vert et de jaune, et à la rangée de points bleus qui ornent son abdomen foncé. Passé l'éclosion de l'œuf, les larves carnivores mettent environ deux ans à se développer.



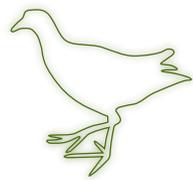
L'oiseau et la vallée

C'est dans les zones les plus boisées de l'Yerres et du Réveillon que se rencontrent la plupart des oiseaux de la vallée. L'ornithologue averti pourra ainsi en observer près de quarante espèces, dont certaines sont protégées. En tête viennent les sédentaires présents toute l'année comme le pic noir, la mésange bleue ou la mouette rieuse. La vallée constitue également une étape migratoire pour de nombreux oiseaux, telle l'oie cendrée, la bergeronnette printanière ou la fauvette des jardins. Mentionnons également les étonnants « cavernicoles », à l'instar de la sitelle torchepot, qui a la particularité de nicher dans d'anciens trous de pics ou dans les crevasses des arbres.

Autres espèces

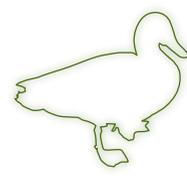
Dans ce poumon vert qu'est la vallée de l'Yerres cohabitent toute une série d'espèces animales étroitement reliées à l'eau. D'autres variétés, comme les mammifères, trouvent ici un gîte de choix, utilisant ce milieu pour se nourrir de baies et de feuilles, voire d'insectes.

La poule d'eau



Gallinula chloropus

Le canard colvert



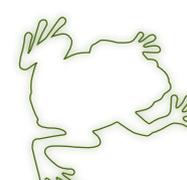
Anas platyrhynchos

Le pic vert



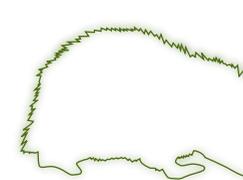
Picus viridis

La grenouille verte



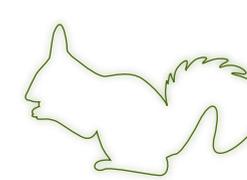
Rana esculenta

Le hérisson d'Europe



Erinaceus europaeus

L'écureuil roux



Sciurus vulgaris

Le paradis des pêcheurs

L'eau, source de vie ! L'Yerres doit à son environnement préservé d'être fréquenté par vingt six espèces de poissons, dont des variétés dites « fragiles », qui témoignent de la bonne qualité de ses eaux. Rendez-vous annuel des riverains, la vaste opération d'alevinage menée chaque année en décembre conduit à déverser plus d'une tonne d'alevins afin de régénérer la rivière.

Le brochet *Esox lucius*

Amateur des eaux tranquilles, le brochet a tout du prédateur. Son corps fuselé pouvant atteindre jusqu'à 1,50 mètre, sa nageoire dorsale et ses dents acérées constituent une menace redoutable pour les gardons et les perches qui s'aventurent sur son territoire. Ses flancs rayés de vert et de jaune tranchent sur son ventre gris clair. En période de reproduction, de février à avril, le brochet recherche les prairies inondables, où la femelle dépose entre 30 000 et 60 000 œufs dans les herbiers aquatiques.



L'épinoche *Gasterosteus aculeatus*

Sa petite taille, de 5 à 8 cm, ne l'empêche pas d'être un poisson vorace. L'épinoche affectionne les eaux à faible courant, où elle vit en bancs. Elle se caractérise par son absence d'écailles, remplacées par des plaques osseuses, et par les épines qui ornent son dos et ses flancs. Au printemps, la femelle arbore une robe verte et argentée, tandis que le mâle se pare de couleurs vives en vue de la reproduction. Le nid, constitué de débris végétaux, sera gardé par le mâle afin d'éloigner tout intrus.



Le goujon *Gobio gobio*

D'une longueur d'environ 10 cm, le goujon présente un dos brun-vert avec des flancs tachetés de bleu et un ventre argenté. Les nageoires, relativement grandes, sont disposées en éventail. On le reconnaît également à la paire de barbillons postés sur sa mâchoire supérieure. Les fonds de sable ou de gravier bien oxygénés conviennent à ce poisson, qui y trouve les vers, les larves et les petits mollusques dont il se nourrit. Sensible à la pollution, le goujon garantit, par sa présence, la qualité de son milieu naturel.



La bouvière *Rhodeus sericeus*

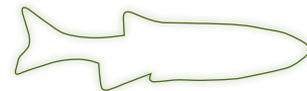
Arborant une forme bombée, la bouvière est un petit poisson qui ne dépasse pas 10 cm. Familier de la région parisienne, elle se complaît dans le cours inférieur des rivières, voire même dans les parties envasées. Sa livrée varie du gris au vert, ses flancs sont gris clair et marqués d'une ligne bleu foncé. La bouvière ne peut se reproduire qu'en présence de moules d'eau douce : à l'aide d'un tube de ponte, la femelle dépose ses œufs dans les branchies de son hôte, où ils seront rapidement fécondés par le mâle.



Autres espèces

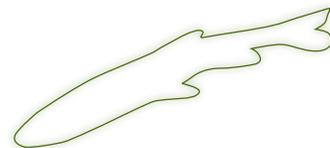
Outre les poissons décrits ci-dessus, l'Yerres offre un habitat favorable à des espèces souvent sédentaires, qui recherchent ses eaux calmes pour se reproduire dans ses fonds sableux ou dans sa végétation aquatique.

Le vairon



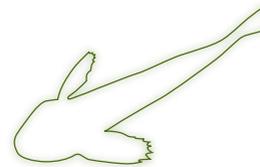
Phoxinus phoxinus

Le chevesnes



Leuciscus cephalus

Le chabot de rivière



Cottus gobio

Le perche fluviatile



Perca fluviatilis

Le gardon



Rutilus rutilus

L'anguille



Anguilla anguilla

La pêche : un loisir et un plaisir



Serge Giboulet

« Pêche au lancer ou pêche au coup, le parcours réaménagé

de l'Yerres se prête à toutes les techniques », annonce Serge Giboulet, président de la Fédération de Pêche de l'Essonne. « Avec une carte de pêche délivrée par une association (on en compte vingt quatre dans le département), on peut pratiquer toute l'année, excepté en période de reproduction des carnassiers, de février à avril. Gardons, goujons et rotengles, dits poissons blancs, composent près de 80 % des prises, souvent relâchées par le pêcheur. La tendance est plus dans le loisir-plaisir. Le brochet réserve aussi des moments étonnamment sportifs. Sa présence dans la rivière est en plus un formidable indicateur de la qualité de l'eau. »

La flore

La Liaison Verte serpente à l'ombre des zones boisées, parfois touffues, qui peuplent les berges de l'Yerres et du Réveillon. Des plantes aquatiques et des essences forestières marquent ce milieu humide, refuge unique de biodiversité. Plus de 230 espèces ont ainsi été dénombrées dans la vallée, soit 15 à 20 % de la flore d'Ile-de-France.

Le saule blanc *Salix alba*

Dans la vallée du Réveillon, le saule blanc arbore sa silhouette profilée, dite en « têtard » : cette taille ancienne permet de produire des tiges d'osier utilisées en vannerie. Le saule têtard joue aussi un rôle écologique majeur en abritant oiseaux, mousses et lichens, tout en consolidant les bords de la rivière. Amateur de sols frais et humides, le saule blanc présente de longs rameaux retombants. Les feuilles dentées arborent de jolis reflets argentés. Au printemps, les graines libérées par les fruits déposent au sol un léger tapis duveteux.



L'aulne glutineux *Alnus glutinosa*

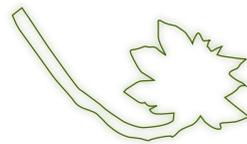
De la même famille que le bouleau verruqueux, l'aulne glutineux aime à coloniser les zones humides et stabilise les berges grâce à ses profondes racines. Cet arbre au tronc élancé et à l'écorce rugueuse peut atteindre 25 mètres de haut. Il doit son nom de « glutineux » à la nature visqueuse de ses feuilles arrondies et velues sur le revers. Les promeneurs repéreront la magnifique aulnaie située à l'amont du barrage de Rochopt, à Épinay-sous-Sénart, entre l'Yerres et le petit ruisseau.



Autres espèces

D'autres végétaux, situés en prairies inondables, en bordure de rivière ou en zone humide, sont présents dans la vallée. Bien souvent, cette flore offre un habitat de choix, voire une aire de nidification, à nombre d'espèces animales.

Le frêne commun



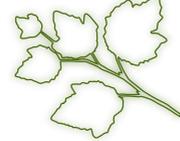
Fraxinus excelsior

Le jonc des tonneliers



Scirpus lacustris

Le peuplier blanc



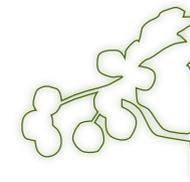
Populus alba

Le nénuphar jaune *Nuphar lutea*

Plante aquatique de la famille des nymphéacées, le nénuphar jaune flotte à la surface des eaux à faible courant, dont la profondeur n'excède pas 5 mètres. On le rencontre ainsi sur le parcours de la rivière, de Varennes-Jarcy à Villeneuve-Saint-Georges. Le nénuphar jaune est reconnaissable à ses larges feuilles élégamment découpées en forme de cœur. Les fleurs jaunes, de 4 à 6 cm de diamètre, poussent de façon isolée de juin à août et exhalent un puissant arôme.



L'aubépine épineuse



Crataegus laevigata

L'iris jaune



Iris pseudacorus

La grande nàiade



Najas marina

La renouée amphibie *Polygonum amphibium*

La renouée amphibie se développe les pieds dans l'eau, en bordure de rivière, là où le courant est faible. Cette plante vivace de la famille des polygonacées, comme la rhubarbe, compose un herbier flottant aux feuilles ovales, que le botaniste amateur pourra repérer sur le parcours de l'Yerres. À l'extrémité de ses longues tiges dressées s'épanouissent, de juin à septembre, des fleurs de couleur rose formant des épis serrés. Parmi les espèces de renouées existant dans la vallée, citons la rare renouée douce (*Polygonum mite*).



Rendre les berges aux promeneurs



François Desbordes

Agent du SIARV pendant vingt ans, François Desbordes, aujourd'hui à la retraite, s'est passionné pour la vallée de l'Yerres, qu'il continue à parcourir en tant que pêcheur. « Dans les années 1960, la flore de la rivière avait beaucoup souffert de la pollution et de l'urbanisation.

C'est en nettoyant la rivière que l'on a replanté des espèces afin de reformer la végétation naturelle. Des plantes aquatiques, comme les cératophylles, les carex (laïches) ou les myriophylles ont alors refait surface, alors qu'elles avaient complètement disparu des rives.

Pour moi qui ai passé mon enfance à la campagne, c'est un grand progrès de rendre les berges aux promeneurs. Sans parler des espèces animales, comme les libellules, qui ont pu reprendre leurs quartiers dans ce milieu humide ! »

Visite guidée 1

De la confluence de la Seine à Chalandray amont

Débutant à la confluence de la Seine, ce premier parcours de 3 km traverse une zone fortement urbanisée pour rejoindre le cadre plus bucolique de Chalandray.

Moulin de Villeneuve-Saint-Georges Villeneuve-Saint-Georges

Situé à 800 mètres en amont de la confluence de l'Yerres et de la Seine, ce moulin existait déjà au Moyen Âge. Loué successivement à plusieurs meuniers, il finit par être vendu en 1791 comme bien national. On y ajouta un moulin neuf au XIX^e siècle, qui fut détruit par la suite. De l'ancien moulin, aujourd'hui transformé en demeure privée, ne subsistent que le déversoir et les vannes.

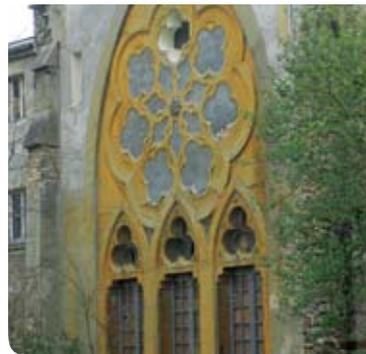
ACCÈS : allée Sueur
94190 Villeneuve-Saint-Georges



Moulin de Senlis Montgeron

Ce moulin traditionnel du XV^e siècle, remanié au XIX^e fut acquis par l'industriel Robert Esnault, qui le restaura de 1900 à 1902 dans un style « néoclassique ». Des artistes de renom, comme le musicien Giacomo Puccini ou le poète François Coppée, séjournèrent dans cette belle demeure. Aujourd'hui privée, elle présente toujours son ancienne roue à aubes.

ACCÈS : rue du Moulin de Senlis
91230 Montgeron



Légende

① Début de circuit

② Fin de circuit

— Chemin de promenade ouvert au public

••••• Projet de création ou de réhabilitation de promenade

--- GR®
Chemin de Grandes Randonnées

ACCÈS PROMENADES
LV1 : av Jean Jaurès 91560 Crosne.
LV2 : rue Suzanne 91560 Crosne.

Accès RER	Site remarquable	Ponts et passerelles accessibles	Ponts et passerelles fermés au public	Ponts et passerelles accessibles avant 2010	Ponts et passerelles accessibles après 2010	Barrage

1- Vieux pont de Villeneuve, 2- Future passerelle du château de Bellevue, 3- Passerelle d'exploitation du barrage (Moulin de Villeneuve) (fermée au public), 4- Futur parc des rives de l'Yerres, 5- Passerelle du parc Anatole France, 6- Moulin de Perissin, 7- Passerelle privée de la clinique, 8- Pont de la rue Suzanne, 9- Passerelle de Chalandray, 10- Passerelle du barrage de Suzanne, 11- Passerelle d'exploitation du Seuil, 12- Future passerelle de l'Île des Prévosts, 13- Deux passerelles du Moulin de Senlis, 14- Chapelle du Moulin de Senlis, 15- Projet de passerelle du parc des rives de l'Yerres.

Moulin de Périssin et Ile des Prévosts Crosne

Édifié au XIII^e siècle, le moulin de Périssin dépendait de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. Transformé en moulin à vapeur, il servit de fabrication d'armes pendant la Seconde Guerre mondiale. Il accueille aujourd'hui une résidence pour adolescents. L'Île des Prévosts, classée depuis 1982 pour son intérêt écologique, offre pour sa part un environnement naturel préservé.

ACCÈS : avenue Jean Jaurès
91560 Crosne



Barrages de Chalandray Montgeron et Crosne

Aménagés afin de réguler le cours de la rivière, ces deux barrages amont et aval se situent à l'extrémité de la plaine de Chalandray. Ce site naturel sensible, classé en 1982, accueille une grande diversité d'espèces animales et végétales. Par sa beauté et sa lumière, ce lieu a inspiré notamment les peintres Claude Monet et Jean-Baptiste Corot.

ACCÈS : rue Suzanne
91560 Crosne



Visite guidée 2

De Chalandray amont au Parc des Deux Rivières

Ce deuxième tronçon de 3 km aboutit au Parc des Deux Rivières, qui permet de cheminer en continu, depuis le pont Soweto, le long des berges de l'Yerres et du Réveillon.

Propriété Panchout Yerres

A2

Rachetée par la commune en 2001, cette ancienne propriété située le long d'un bras de la rivière, dit « Fausse Rivière », affiche un caractère des plus bucoliques. Des vaches highland, variété écossaise choisie pour son adaptation au milieu humide, broutent l'été la vaste prairie environnante. Ce lieu de flânerie, où la nature a repris ses droits, est accessible depuis une passerelle aménagée en 2006.

ACCÈS : rue de l'Abbé Moreau
91330 Yerres



Propriété Caillebotte et lavoir Yerres

B2

Cette élégante propriété plantée au cœur d'un vaste parc paysager à l'anglaise de neuf hectares fut le lieu de villégiature de Gustave Caillebotte de 1860 à 1879. La vallée inspira près de quarante tableaux au peintre impressionniste. Une exposition de son œuvre est proposée ici toute l'année. Avec l'orangerie, la Glacière et le kiosque, l'ancien lavoir en bois constitue l'un des attraits du parc.



ACCÈS : rue Marc Sangnier
91330 Yerres



Légende

② Début de circuit

③ Fin de circuit

— Chemin de promenade ouvert au public

••••• Projet de création ou de réhabilitation de promenade

--- GR®
Chemin de Grandes Randonnées



Accès RER



Site remarquable



Ponts et passerelles accessibles



Ponts et passerelles fermés au public



Ponts et passerelles accessibles avant 2010



Barrage

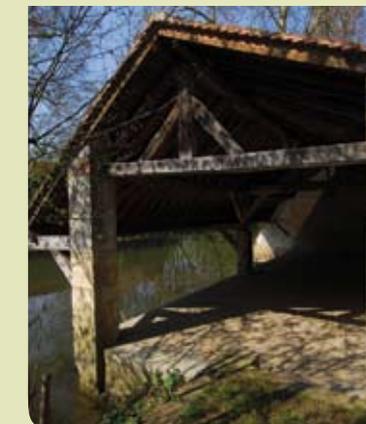
1- Passerelle de Chalandray, 2- Pont Soweto (RD), 3- Passerelle privée de l'île Virginie, 4 et 5- Source de la fontaine et tour Budée 6- Ponceau de la source de la fontaine Budée, 7- Passerelle de la Gerbe d'Or, 8- Passerelle d'exploitation du barrage de Céravennes, 9- Passerelle Panchout, 10- parc et Propriété Caillebotte, 11- Passerelle du potager de Caillebotte, 12- Futurs franchissements de la zone humide de Chalandray.

Lavoir Yerres

C2

Aménagé en centre-ville sous le pont du 18 Juin 1940, ce lavoir fait face à celui de la propriété Caillebotte. Réhabilité une première fois au milieu du XIX^e siècle, à l'heure où les communes se dotaient d'un lavoir municipal, l'ouvrage a récemment été restauré dans l'esprit de la tradition.

ACCÈS : rue Marc Sangnier
91330 Yerres



ACCÈS PROMENADES
LV3 : rue Pierre de Coubertin 91330 Yerres.

Parc des Deux Rivières Yerres

D2

Nouvel espace de verdure, le Parc des Deux Rivières a pris ses aises à la confluence de l'Yerres et du Réveillon, sur l'emplacement de l'ancien moulin de l'abbaye. Succédant à un centre aquatique aujourd'hui détruit, ce lieu de détente offre sur 1,5 ha une récréation champêtre aux riverains et promeneurs.



ACCÈS : rue de Villecresnes
91330 Yerres



Visite guidée 3

Des Deux Rivières au barrage des Vannes Rouges

Troisième tronçon, ce chemin de 4 km environ réunit sur son parcours des témoignages d'un patrimoine local remontant au néolithique, avec un alignement de menhirs rare en Ile-de-France.

Pont de Soulines et gloriette Brunoy

A3



Bâti en 1745, le pont de Soulines doit son origine au percement du chemin du même nom, consécutif à l'aménagement du parc du château de

Brunoy. Ses trois arches en grès et en meulière donnent à l'ouvrage une forme caractéristique de dos d'âne. Dans cet écrin de verdure, le pont compose, avec sa gloriette et ses îles disséminées sur l'Yerres, une invitation à la promenade.

ACCÈS : rue de Soulines
91800 Brunoy

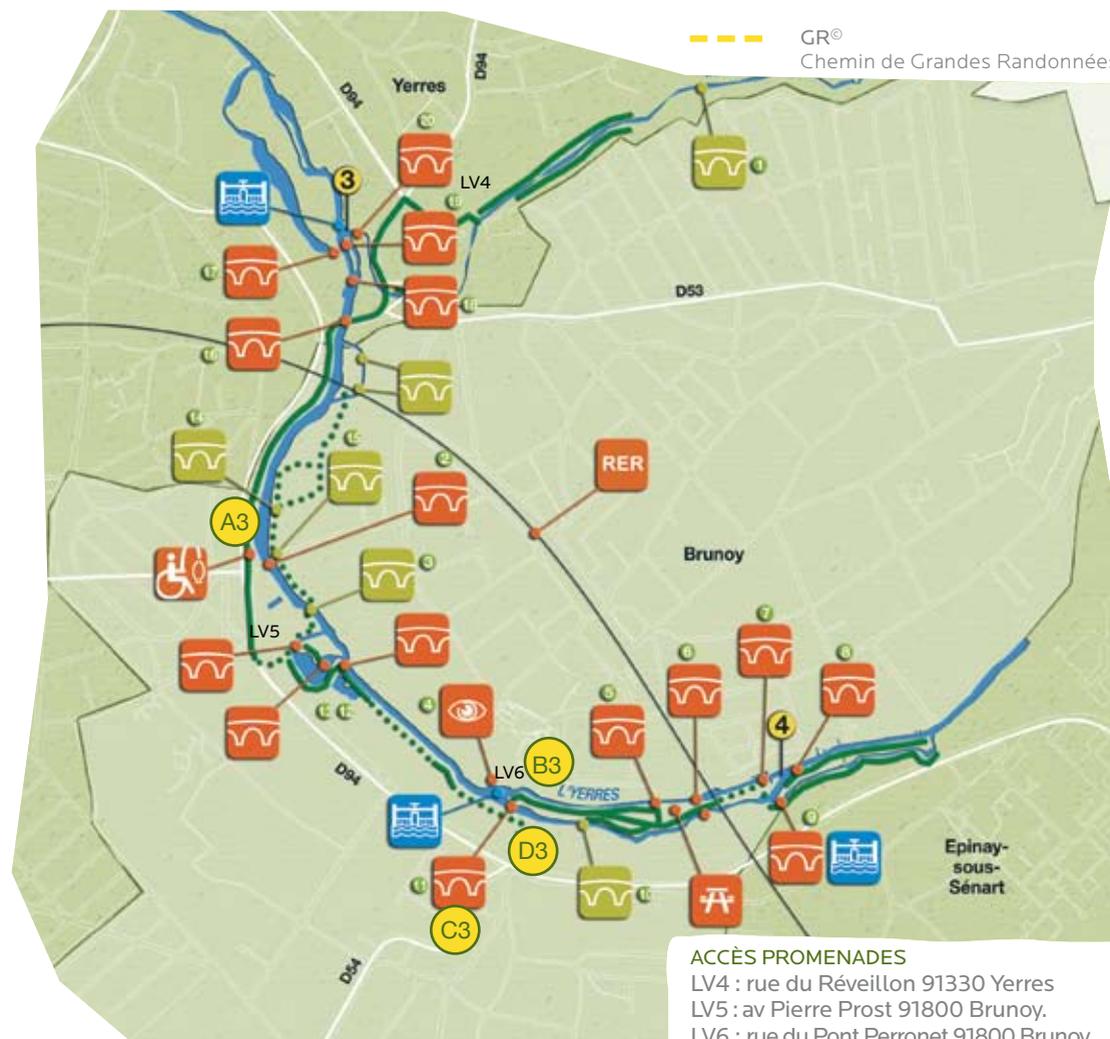
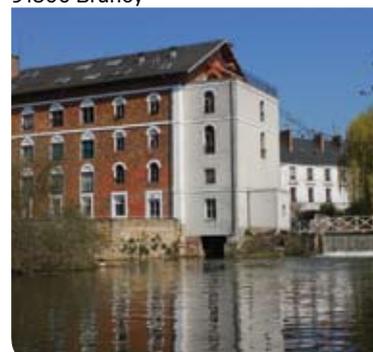


Lavoir, moulin et barrage Brunoy

B3

Au XVIII^e siècle, Jean Paris de Monmartel fit l'acquisition du château de Brunoy et de son moulin. Son goût pour le raffinement l'incita à embellir le site, en créant un vaste parc à la française. C'est de cette époque que date le lavoir, dont il ne reste que de modestes vestiges. Quant au moulin, il a été transformé en habitation, à proximité de laquelle a été construit un barrage.

ACCÈS : rue du Pont Perronet
91800 Brunoy



Légende

③ Début de circuit

④ Fin de circuit

— Chemin de promenade ouvert au public

••••• Projet de création ou de réhabilitation de promenade

--- GR®
Chemin de Grandes Randonnées

ACCÈS PROMENADES
LV4 : rue du Réveillon 91330 Yerres
LV5 : av Pierre Prost 91800 Brunoy.
LV6 : rue du Pont Perronet 91800 Brunoy.



Accès RER



Site remarquable



Ponts et passerelles accessibles



Ponts et passerelles accessibles avant 2010



Aire de pique-nique



Barrage

1- Projetée 2010, 2- Pont de Soulines et Passerelle de la Gloriette, 3- Projetée 2008-2009, 4- Moulin de Brunoy, 5- Passerelle de l'île de Brunoy, 6- Passerelles des Volontaires, 7- Pont de pierres des anciennes Vannes Rouges, 8- Passerelle du barrage des Vannes Rouges, 9- Passerelle ru de la machine, 10- Passerelle du Menhir projetée 2008, 11- Pont Perronet, 12- Frayères de Brunoy, 13- Base de loisirs de Brunoy, 14- Projetée 2007, 15- Passerelle de la Gloriette, 16- Pont du RD, 17- Passerelle de la Fausse Rivière, 18- Passerelle du barrage de l'Abbaye, 19- Passerelle du Moulin de Mézières, 20- Passerelle Poincaré sur le Réveillon.

Pont Perronet Brunoy

C3

Enjambant les deux rives de l'Yverres, ce pont à trois arches fut bâti de 1784 à 1787 en lieu et place d'un ouvrage en bois emporté par une crue. Il est l'œuvre de Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur des ponts et chaussées et concepteur du pont de la Concorde à Paris. Monument classé, cette superbe construction en pierre déroule une « grecque » (ornement à angles droits) sur son parapet.

ACCÈS : rue du Pont Perronet
91800 Brunoy



Ile de Brunoy et ses menhirs La Pierre Frite Brunoy

D3

Signifiant « pierre fichée en terre », La Pierre Frite est un ensemble exceptionnel de menhirs datant du néolithique (3 000 av. J.-C.).



Des trois blocs de grès existant initialement sur la berge, l'un gît maintenant au fond de la rivière. Ces monuments

mégolithiques font face à l'île de Brunoy, qui a fait l'objet d'une vaste réhabilitation en 2002.

ACCÈS : rue du Pont Perronet
91800 Brunoy



Visite guidée 4

Du barrage des Vannes Rouges à la passerelle Antoine-Polonceau

Quatrième tronçon, de près de 5,5 km, ce parcours raconte l'histoire des premiers moulins qui ont jalonné les berges de la rivière.

Moulin à huile Épinay-sous-Sénart

A4

Bâti sur une dérivation de l'Yerres, un ancien moulin à huile datant de 1470 fut transformé au XVIII^e siècle en moulin à pompe par Jean Paris de Monmartel afin d'alimenter en eau ses nouveaux jardins. Ce dernier creusa un étang, qu'il encadra par deux petits édifices. La construction, qu'il nous est permis d'admirer aujourd'hui, correspondrait à l'un de ces bâtiments.

ACCÈS : avenue du 8 mai 1945
91560 Épinay sous Sénart



Moulin de Rochopt Boussy-Saint-Antoine

B4



Cet édifice, dont la construction est antérieure au XIII^e siècle, a connu nombre de propriétaires au fil des ans. Au milieu du XIX^e siècle, on bâtit sur la rive opposée un autre moulin, aujourd'hui détruit. Seul subsiste de nos jours la maison du meunier d'origine, transformée en propriété privée. Un barrage a remplacé les anciennes vannes du moulin.

ACCÈS : rue de Rochopt
91800 Boussy Saint Antoine



Légende

4 Début de circuit

5 Fin de circuit

Chemin de promenade ouvert au public

Projet de création ou de réhabilitation de promenade

GR[®]
Chemin de Grandes Randonnées

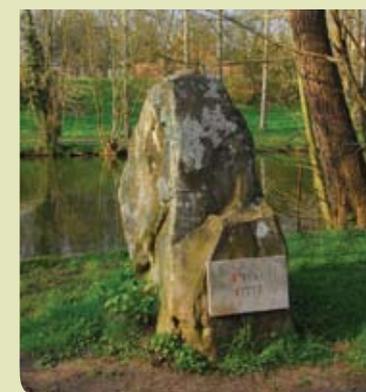
ACCÈS PROMENADES
LV7 : av du 8 mai 1945 91860 Épinay sous Sénart.
LV8 : rue du Gord 91800 Boussy Saint Antoine.



1- Pont des Anciennes Vannes Rouges, 2- Moulin à huile et menhirs, 3- Ponceau des berges Maçonnières, 4- Passerelle du fossé des Heurs, 5- Passerelle et barrage de Rochopt, 6- Projetée 2010, 7- Vieux pont de Boussy, 8- Passerelle Polonceau et Parc de la Mairie, 9- Passerelles au ru du Gord, 10- Passerelle de Boussy / Épinay, 11- Menhir, 12- Lavoir de Brunoy, 13- Passerelle du lavoir d'Épinay, 14- Pont du Moulin à huile, 15- Passerelle du ru de la Machine..

Menhir La Pierre Frite Boussy-Saint-Antoine

C4



Dressé en bordure de l'Yerres au cœur d'un site rénové, le menhir La Pierre Frite témoigne de l'occupation humaine au néolithique (3 000 av. J.-C.). D'une hauteur de 1,85 m, ce mégalithe en grès classé monument historique livre peu de secrets sur sa fonction, hormis une légende qui lui attribue le don de la parole.

ACCÈS : avenue Charles de Gaulle
91800 Boussy Saint Antoine

Passerelle Antoine-Polonceau Boussy-Saint-Antoine

D4

On doit à Antoine Polonceau ce magnifique ouvrage en fer forgé, créé en 1843 sur les rives de l'Yerres. L'architecte inspira Gustave Eiffel au point de graver son nom sur sa célèbre Tour. La passerelle, qui faisait initialement partie de la propriété du peintre et graveur Dunoyer de Ségonzac, est aujourd'hui intégrée dans le parc de la mairie de Boussy.

ACCÈS : rue du Vieux Pont
91800 Boussy Saint Antoine



Visite guidée 5

De la passerelle Antoine-Polonceau à Varennes-Jarcy

Long de 7,5 km, ce cinquième tronçon aborde le décor verdoyant de Varennes-Jarcy pour une parenthèse de fraîcheur.

Vieux pont de Boussy Boussy-Saint-Antoine

A5

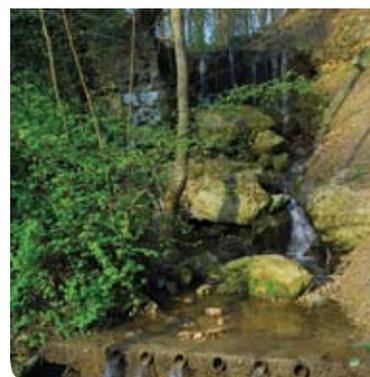
Selon la légende, la construction de ce pont revient à Jeanne d'Évreux, épouse de Charles IV le Bel et reine de France, qui manqua de se noyer en traversant la rivière au gué de Boussy. Construit entre 1350 et 1360 et constituant le plus ancien pont de l'Yerres, ce bel ouvrage en pierre, doté de quatre arches, s'assortit d'un lavoir récemment restauré.

ACCÈS : rue du Vieux Pont
91800 Boussy Saint Antoine



Cascade de Périgny Périgny-sur-Yerres

B5



Cette cascade se trouve en bas du village, à proximité du moulin de Périgny, ouvrage médiéval et ancienne tannerie de peaux de lapin, aujourd'hui transformé en charmante maison de campagne. La cascade servait à recueillir les eaux du ru Saint-Leu. Le site, réaménagé en 2005, offre une parenthèse de verdure aux amoureux de la nature.

ACCÈS : chemin du Moulin
94520 Périgny sur Yerres



Accès RER



Site remarquable



Ponts et passerelles accessibles



Ponts et passerelles fermés au public



Ponts et passerelles accessibles après 2010



Aire de pique-nique

1- Passerelle Polonceau, 2- Moulin Neuf, 3- Moulin de Périgny, 4- Passerelles d'exploitation, 5- Passerelle du ru de l'osier, 6- Vieux Pont, 7- Moulin de Jarcy, 8- Moulin de Varennes, 9- Lavoir de Varennes, 10- Passerelle du Breuil, 11- Passerelles de Vaux la Reine, 12- Moulin de Vaux la Reine, 13- Nouveau pont.

Moulin de Jarcy Varennes-Jarcy

C5



Ancien moulin à eau datant de la fin du XIII^e siècle, ce bâtiment reste le seul vestige de l'abbaye de Jarcy, détruite sous la Révolution. Antoine Bosquillon, maire de Jarcy, en fit l'acquisition en 1791. Transformé en auberge vers 1900, le moulin attira nombre d'artistes, comme Antoine de Saint-Exupéry, qui fréquentaient aux beaux jours ce lieu champêtre. C'est aujourd'hui un établissement qui loue ses salles de réception.

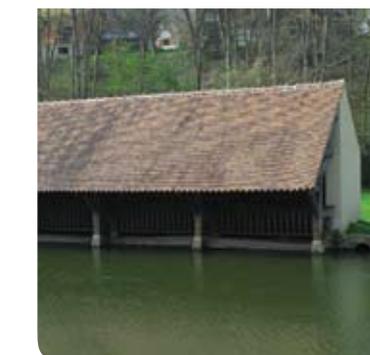
ACCÈS : rue du Moulin de Jarcy
91480 Varennes Jarcy

Lavoir Varennes-Jarcy

D5

Difficile de dater ce lavoir en bois et moellons, au toit recouvert de tuiles plates, et situé à 200 mètres en aval du moulin de Varennes. Si ses origines semblent remonter à l'Ancien Régime, il fut l'objet de restaurations successives au XVIII^e et XIX^e siècles. À nouveau restauré en 1998, il présente toujours un plancher réglable, qui permettait jadis de s'adapter aux niveaux fluctuants de la rivière.

ACCÈS : chemin du Lavoir
91480 Varennes Jarcy



Visite guidée 6

De la confluence du Réveillon à Villecresnes

D'une distance de 4 km, ce sixième parcours débute à la confluence de l'Yerres et du Réveillon, pour s'achever en pleine campagne, à Villecresnes.

Abbaye Notre-Dame Yerres

A6

Enchâssée entre l'Yerres et le Réveillon, cette abbaye bénédictine fut fondée en 1132 sous l'impulsion d'Eustachie de Corbeil. La vie monastique s'y organisait dans le silence et le travail manuel (les religieuses réalisaient des enluminures). Plusieurs fois remaniée, l'abbaye fut vendue en 1793 comme bien national. Si l'abbatiale a été détruite, le dortoir, la pharmacie et une partie des galeries du cloître sont encore en place.

ACCÈS : rue Raymond Poincaré
91330 Yerres



Promenade Brunoy-Villecresnes

B6

Réservé à la promenade et aux loisirs, cet espace naturel est placé sous le signe du vert. La plantation récente d'arbres a contribué à l'embellissement du site. Long de 3 km environ, cet itinéraire piéton attire de nombreux oiseaux, comme la corneille noire, le canard colvert ou la bergeronnette grise.

ACCÈS : rue du Réveillon
94440 Villecresnes



Légende

6 Début de circuit

7 Fin de circuit

— Chemin de promenade ouvert au public

••••• Projet de création ou de réhabilitation de promenade

--- GR®
Chemin de Grandes Randonnées



Ponts et passerelles accessibles avant 2010



Ponts et passerelles accessibles

1- Passerelles du Golf (projet), 2- Passerelle du Mont Ezard, 3- Passerelle du centre de loisirs, 4- Passerelle de la base de loisirs, 5- Passerelle de la Roulée.



ACCÈS PROMENADES
LV13 : rue du Réveillon 91330 Yerres.
LV14 : rue du Réveillon 94440 Villecresnes.

Étang de Villecresnes Villecresnes

C6

Cet étang fut créé en 1995 afin de réguler les eaux du Réveillon en cas de crue.



Brochets, tanches et rotengles peuplent ce plan d'eau, qui dispose d'un dispositif d'oxygénation. Il fait l'objet chaque année

d'un ré-empoisonnement, au grand bonheur des pêcheurs. Saules, jones et autres espèces typiques des milieux humides abondent sur ses berges, également fréquentées par les libellules.

ACCÈS : rue du Réveillon
94440 Villecresnes



Visite guidée 7

De Villecresnes à Santeny

Étape finale du parcours en Val-de-Marne, ce tronçon déroule ses 4 km au fil du Réveillon et se poursuit jusqu'à Santeny le long des berges ombragées de la rivière.

Golf de Marolles Marolles-en-Brie

A7

Traversé par le Réveillon, le golf de Marolles occupe un terrain vallonné et agréablement boisé. Ce « 9 trous » est mis en valeur par des rangées de saules et de frênes, qui en jalonnent le parcours. Accessible depuis toute l'année, il reste ouvert toute l'année. Des renards, sans doute en quête de nourriture, ont été aperçus à la lisière du parc attenant.

ACCÈS : Rond Point de Gros-bois
94440 Marolles en Brie



Église et prieuré Saint-Julien-de Brioude Marolles-en-Brie

B7



Classée monument historique, l'église Saint-Julien-de-Brioude fut bâtie, parallèlement à un prieuré, vers la fin du XI^e siècle par des moines de Saint-Martin-des-Champs, sur le site d'une chapelle carolingienne. De construction romane, l'église renferme un chœur à deux travées avec abside, un clocher carré et des chapiteaux sculptés figurant des animaux et des personnages.

ACCÈS : rue Bezançon
91440 Marolles en Brie



Légende

- 7 Début de circuit
- Fin des promenades sur le Réveillon
- Chemin de promenade ouvert au public
- Projet de création ou de réhabilitation de promenade
- - - GR[®] Chemin de Grandes Randonnées

ACCÈS PROMENADES
LV15 : Rte de Brie 94440 Marolles en Brie.
LV16 : av du Général Leclerc 94440 Santeny.



Handipêche



Site remarquable



Ponts et passerelles accessibles



Ponts et passerelles accessibles avant 2010



Ponts et passerelles accessibles après 2010

1- Ponceau de la Vieille rue aux Chevaux, 2- Pigeonnier de la ferme de Santeny, 3- Parc de la Queue de Poêle, 4- Passerelle de Gondi (2008), 5- Passerelle de la Marinière (projetée 2010), 6- Passerelle des Fourneaux.

Commanderie Santeny

C7

Datant de 1740 et remaniée au XX^e siècle, cette demeure porte le nom d'un château fort ou « commanderie » bâti sur une Ile du Réveillon, dont s'étaient rendus maîtres les Templiers vers 1292.

Au XIV^e siècle, ce château passa entre les mains des Chevaliers de Malte, avant d'être démoli au XVIII^e. Le bâtiment actuel est édifié au nord de l'ancienne commanderie et est privé.

ACCÈS : avenue du Général Leclerc
94440 Santeny



La Queue de Poêle Santeny

D7

Ce plan d'eau est relié au Réveillon par un chenal de 5 m de large environ. Ancien vivier, la Queue de Poêle est appréciée des pêcheurs, qui viennent taquiner le poisson à l'ombre de ses frênes, marronniers d'Inde et érables sycomore. Hérons cendrés, martins-pêcheurs et lièvres communs ont élu domicile dans ce site, fort heureusement restitué à la nature.

ACCÈS : avenue du Général Leclerc
94440 Santeny



Le SIARV au service de l'environnement

Fondé en 1952 par Armand Cachat, maire de Montgeron, le SIARV (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve-Saint-Georges) est une collectivité locale qui regroupe dix-sept communes réparties sur deux départements (*voir encadré*).

Depuis sa création, le SIARV s'est donné pour mission principale de préserver la qualité de l'environnement pour le bien de tous. Si elle est facteur de progrès, l'urbanisation de cette partie de vallée de l'Yerres peuplée de plus de 230 000 habitants n'est pas sans poser des problèmes de pollution. Le SIARV l'a bien compris et mène un travail de fond afin de rendre la rivière et ses affluents accessibles aux riverains et promeneurs. Cette démarche passe aussi par la construction de collecteurs d'assainissement, l'entretien et l'aménagement de l'Yerres et du Réveillon, la lutte contre les inondations, ainsi que la protection du milieu naturel et la restauration des sites. Toute l'année, des actions spécifiques sont menées à destination du grand public. Voici les plus représentatives.



Les classes d'eau

Véritable démarche d'éco-citoyenneté, ces classes, de la maternelle au lycée, apprennent les petits et grands gestes participant à la préservation de la ressource en eau.



L'alevinage

Mené en décembre, chaque année, le plus grand alevinage de la région consiste à déverser plus d'une tonne de petits poissons dans l'Yerres et ses affluents. Son but : régénérer la rivière et préserver la qualité des espèces.

Les communes du SIARV

Essonne

Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Épinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Varennes-Jarcy, Vigneux-sur-Seine et Yerres.

Val-de-Marne

Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Valenton, Villecresnes et Villeneuve-Saint-Georges.

Le Grand Nettoyage des berges de l'Yerres et du Réveillon

Ce grand nettoyage, visant à débarrasser les berges de l'Yerres et du Réveillon de ses déchets, est entrepris chaque année au mois de mai. Il réunit près de 800 participants.



Les concours de pêche

Ces concours se déroulant en association avec l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) réunissent les mois d'été pêcheurs valides et pêcheurs à mobilité réduite, ces derniers bénéficiant de pontons spécialement adaptés.



Un système de prévention



Éric Chalaux

Mis en place en 2002, le Siryac est un système d'alerte de crue de l'Yerres et du Réveillon. « Avec 1 200 adhérents, nous touchons plus de la moitié des riverains menacés par des crues », explique Éric Chalaux, Directeur général adjoint du SIARV en charge des Services Techniques, et notamment du Service télégestion et maintenance. « Avant la mise en place des barrages, un débit de 30 à 40 m³ par seconde suffisait à inonder les habitations. Aujourd'hui, avec 60 à 80 m³ par seconde, seules les prairies sont recouvertes d'eau, les maisons étant épargnées. » Pour autant, les grandes crues d'hiver continuent à affecter l'Yerres, rivière sinueuse en zone urbaine. Le Réveillon, pour sa part, est sensible aux orages d'été brutaux. « L'Yerres réagit entre 24 et 48 heures en cas d'épisode pluvieux important », poursuit Éric Chalaux. « Nos abonnés ont donc le temps de déplacer leurs biens en lieu sûr. Notre rôle va dans le sens de la prévention. Toute l'année, les 24 points de mesure placés sur le parcours de la rivière nous renseignent sur son débit et sa hauteur. À nous de prévenir nos abonnés du risque encouru. » Une amélioration convaincante pour les riverains, qui se réabonnent chaque année.



La salle de télégestion du Siryac